

BON CADEAU

Règlement par chèque 167€+(en option Photo/vidéo25€)

Pour offrir un vol biplace en parapente :

- Remplissez la page 1et renvoyez-là avec le chèque à Samuel Porret.
- Remplissez la page 2 : Pour (Nom Prénom) / Ce vol comprend (un vol prestige+ l'option photo ?) / De la part de (nom prénom du chèque). Merci .

De la part de/ Nom prénom	
Téléphone	
email	
Chèque numéro	
Date d'emission/validité	
Choix du vol + options	
Bénéficiaire / Nom prénom Poids	
Téléphone	
email	

Samuel Porret Aravis Parapente 985 route de La Gardette 73590 LA Giettaz



Le Bon cadeau est valable 1 an. Le chèque sera encaissé seulement après le vol. Le chèque sera détruit ou rendu si le vol est annulé.

Bon cadeau Parapente Biplace

Avec Aravis Parapente, La Clusaz. Pour



Ce bon cadeau comprend

1 vol en parapente biplace pour une personne vol Prestige, environ 1 heure.

Tous les vols sont encadrés par des pilotes professionnels diplômés d'état et qualifiés biplace.

Votre pilote vous présentera son déroulement avec convivialité. Vous pourrez apprécier, pendant votre baptême, La Clusaz et son environnement.

Vol du Crêt du Loup, 750M et +, JUILLET-AOUT, pour les enfants et les adultes. poids 35 à 100kg sportif.

De la part de

Valable 1an (date du règlement)

Samuel Porret Aravis Parapente 985 route de La Gardette 73590 LA Giettaz

